

## Comité Technique Local du 15 décembre 2022

---

deux points étaient à l'ordre du jour :

1 – Transfert au 01/01/2023 de la gestion de deux EHPAD du SGC Ouest-Hérault à la Trésorerie hospitalière Ouest-Hérault :

2 – Questions diverses :

---

### CONTENU DES ECHANGES

**Point 1 : Transfert au 01/01/2023 de la gestion de deux EHPAD du SGC Ouest-Hérault à la Trésorerie hospitalière Ouest-Hérault (pour avis):**

Les établissements concernés sont :

L'EHPAD du Saint Chinianais qui recense 135 résidents dont 83 hébergés pris en charge à l'aide sociale .  
L'EHPAD Lou Redoundel recense 60 résidents dont 2 hébergés pris en charge à l'aide sociale.  
Chaque établissement dispose d'un budget principal et d'un budget annexe.

La Direction propose pour accompagner le rattachement de ces deux EHPAD sur la Trésorerie Ouest-Hérault le transfert d'un emploi du SGC Ouest-Hérault vers la Trésorerie. La Direction s'est engagée à mobiliser en **tant que de besoin** des équipiers de renfort expérimentés dans la gestion des hébergés en attendant le mouvement du 01/09/23.....

La Direction nous a informés que les derniers EHPAD sans hébergés seraient transférés au 01/01/24.

Lors du vote, sur l'incertitude quant à la réalité de l'emploi transféré, vos élus se sont abstenus.

**Point 2 : Questions diverses :**

Travaux Montmorency :

FO a interpellé la Direction sur la température de 8 degrés relevée dans certains bureaux le lundi 12/12/22 et a demandé quelle solution allait être apportée pour que cela ne soit pas récurrent.  
FO a également saisi la Direction sur la durée des travaux.

Réponses de la Direction:

1-Il a été demandé aux chefs de service de revoir l'organisation des jours télétravaillés dans les services pour qu'il y ait le moins possible d'agents le lundi matin.

2-programmer les radiateurs dotés de minuteurs pour qu'ils se mettent en marche à 7 heures du matin.

FO a fait remarquer qu'il faudrait peut-être étaler sur une tranche horaire au risque de faire disjoncter le secteur dès 7 heures du matin comme aujourd'hui au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment.

3-installer des minuteurs sur les prises !..

En ce qui concerne la durée des travaux, ils ne devraient pas être terminés avant le 31/03/2024, ce qui nous promet deux hivers et un été très compliqués avec cerise sur le gâteau , la fermeture en juillet août de la cantine avec une éventuelle fourniture de repas à emporter.... Imaginez le plaisir de manger un repas à emporter dans un bureau surchauffé !

La situation de Sète et Béziers en matière de chauffage est également très préoccupante.

### Racks à vélo Montmorency et formation professionnelle site Aguesseau :

La Direction a été saisie sur l'urgence de prendre en considération une population croissante de cyclistes parmi nos collègues en installant abris vélos et racks.

### Contractuels :

FO s'est étonnée que certains collègues contractuels ne disposent pas de PC portable alors qu'ils occupent des missions non sédentarisées.

La Direction a confirmé que les contractuels étaient des agents à part entière et qu'elle allait y remédier.

### SEM@FOR :

FO regrette fortement qu'il n'y ait pas de plateforme nationale d'assistance dans le cadre du déploiement de l'application [SEM@FOR](mailto:SEM@FOR) réformant la formation professionnelle.



La Direction est consciente des problèmes rencontrés par l'ensemble du réseau.

### SURF :

FO a également alerté la Direction sur les problèmes techniques rencontrés pour la mise en place de l'application SURF réformant le domaine foncier sachant que cet outil doit être en mesure de répondre aux usagers à partir du 01/01/23, comme claironné par notre Direction nationale.

A ce jour nous en sommes loin car du fait des problèmes techniques rencontrés et de l'outil non opérationnel, les agents ne pourront être formés avant cette date, d'où une grande inquiétude des collègues concernés.

Vos élus FO-DGFIP34 en CTL.

	<b>SECTION</b>	<b>BULLETTIN D'ADHESION</b>	
		à retourner à : Section FO DGFIP 34 - DDFIP 34	
NOM : .....		PRENOM : .....	
GRADE :	Echelon :	Indice :	
AFFECTATION : .....			
déclare vouloir adhérer au Syndicat <b>FORCE OUVRIERE DGFIP</b>			
Fait à :		le	
		(signature)	
<b>→ crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66% de son montant</b>			
Secrétaire départemental et permanent syndical local : Olivier VERNEGEOL			
<b>☎04.67.15.75.65</b>			

Section FO DGFIP 34  
[fo.ddfip34@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip34@dgfip.finances.gouv.fr)  
site local : [www.fo-dgfip-sd.fr/034/](http://www.fo-dgfip-sd.fr/034/)  
site national : [www.fo-dgfip.fr/](http://www.fo-dgfip.fr/)